

S T Y L E S   A R C H I T E C T S

CAMPUS  
SCIENTIFIQUE  
DE LA DOUA

LY-  
ON

GUIDE DE RECOMMANDATIONS

Ce guide de recommandations a été conçu et rédigé par Maurice Culot et Jean Paul Midant (styles.architects@wanadoo.fr et jeanpaul.midant@gmail.com)

Secrétariat de rédaction et maquette : Angèle Denoyelle

Commande du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle - Direction générale pour la recherche et l'innovation

Pilotage de l'étude : service des grands projets immobiliers, Alain Neveü, chef de service ; Florence Kohler, conseillère campus

Ce guide de recommandations avec son introduction correspond au rendu de la prestation 2 de la mission 2, et se situe dans le prolongement de l'inventaire et de l'historique du site déjà fournis.

En annexe de la version papier, on trouvera sa transcription en PDF sur un CD Rom, ainsi que sa version Power Point permettant une utilisation facile sur support numérique.

La mise au point du guide de recommandations avec les partenaires a parfois entraîné le réajustement des fiches et des cartes de la partie Inventaire, rendue précédemment. Une version PDF avec ces modifications est incluse.

L'équipe adresse ses remerciements à Mr Jean Chaudonneret, directeur de projet Opération Campus

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU GUIDE DE RECOMMANDATIONS	4
LES QUATRE POINTS FORTS DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE SUR LE CAMPUS DE LYON LA DOUA	5
POUR UNE STRATÉGIE DE REDÉCOUVERTE, PRÉSERVATION, ÉVOLUTION ET MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS OU ENSEMBLES FONDANT LA VALEUR PATRIMONIALE DU CAMPUS. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	6
18 BÂTIMENTS ET ENSEMBLES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES	7
CARTES DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET DES ENSEMBLES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS	8
LES BÂTIMENTS REMARQUABLES - DESCRIPTION ET RECOMMANDATIONS	10
LES ENSEMBLES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES - DESCRIPTION ET RECOMMANDATIONS	38

## PRÉSENTATION DU GUIDE DE RECOMMANDATIONS

Dans son introduction, ce guide est une synthèse des analyses et discussions entre partenaires visant à identifier les fondements de la valeur patrimoniale qui peut être attachée au campus de Lyon la Doua. Il introduit les éléments d'une stratégie de redécouverte, préservation, évolution et mise en valeur des éléments ou ensembles bâtis et paysagers distingués comme remarquables. Ceci dans la perspective d'une intervention lourde, à court et moyen terme, sur le site.

Ont ensuite été élaborées des recommandations visant à retrouver ou préserver, ou conforter ou réinterpréter les éléments ou ensembles retenus, à l'attention des groupements candidats aux contrats de partenariats public/privé à passer dans le cadre de l'Opération Campus, ainsi que des maître d'œuvre qui interviendront sur les bâtiments ou les espaces extérieurs.

## LES 4 POINTS FORTS DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE SUR LE CAMPUS DE LYON LA DOUA

- La présence sur le site depuis l'origine du premier INSA créé en France, auquel est venue se joindre par la suite la faculté des Sciences, donnant naissance à un campus fortement marqué par la culture de ces deux institutions.
- La volonté de l'architecte Jacques Perrin-Fayolle de donner pendant les premières phases de développement du campus une identité architecturale forte, immédiatement lisible en façade pour chacune des deux composantes du campus : avec des bâtiments où le métal prédomine en façade pour l'INSA, et des bâtiments en béton armé pour la faculté des Sciences.
- Le rassemblement sur le site d'un nombre important de bâtiments remarquables de la fin des années 1950 et du début des années 1960, accompagnés de plusieurs ensembles urbains et paysagers dignes d'intérêt.
- La traversée récente du site par le tramway, permettant d'envisager aujourd'hui la limitation de la circulation et du stationnement automobiles et la mise en valeur du patrimoine architectural et des espaces publics ainsi libérés.

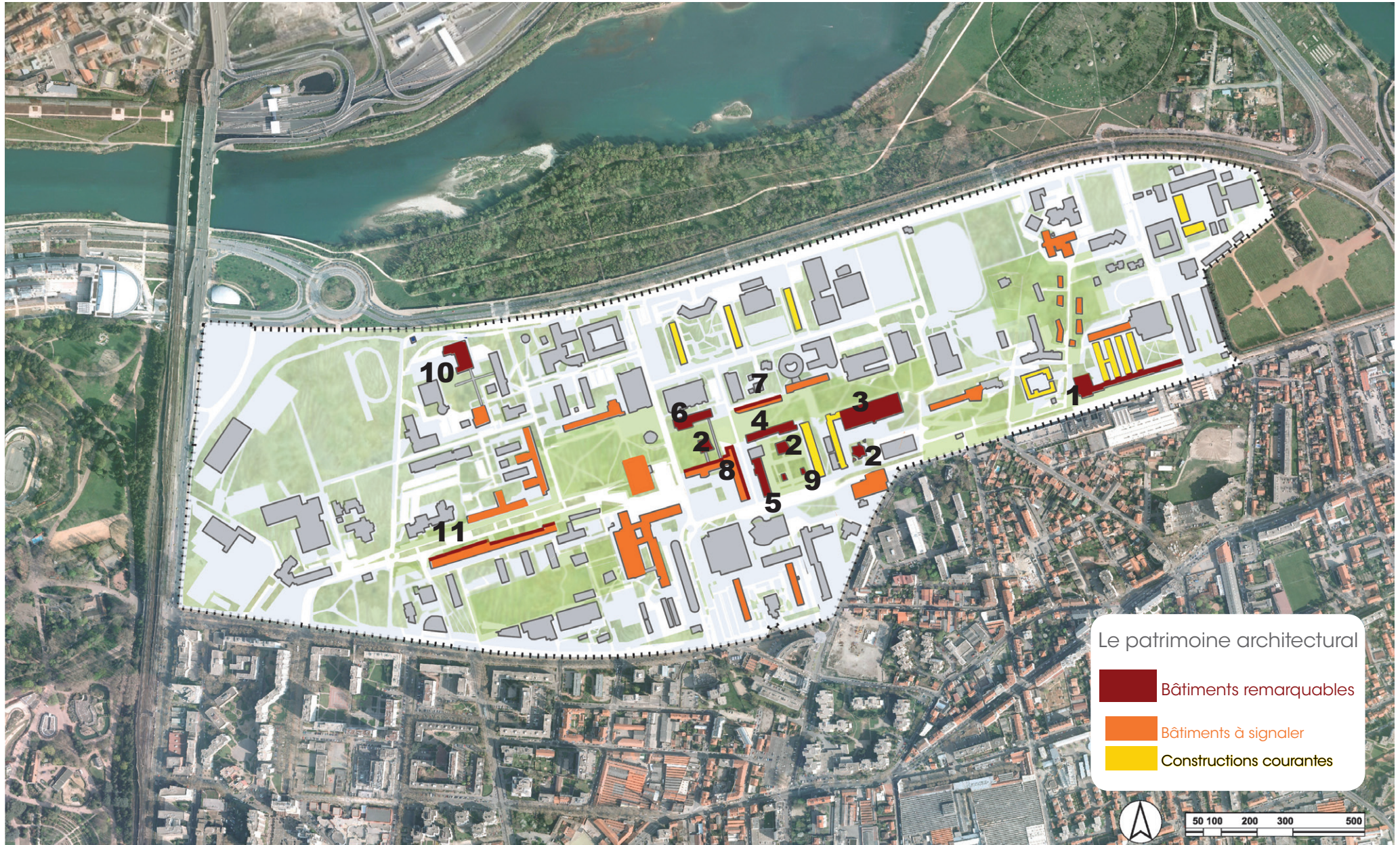
## POUR UNE STRATÉGIE DE REDÉCOUVERTE, PRÉSERVATION, ÉVOLUTION ET MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS OU ENSEMBLES FONDANT LA VALEUR PATRIMONIALE DU CAMPUS. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Il est recommandé que les bâtiments, et ensembles architecturaux et paysagers considérés comme remarquables (en rouge sur les cartes annexées), fassent l'objet d'une étude historique préalable à leur transformation. Cette étude pourrait être confiée à un professionnel reconnu, historien ou architecte titulaire du DSA Architecture et Patrimoine ou ancien élève de l'École de Chaillot, voire paysagiste DPLG. Celui-ci s'attachera à rechercher les plans d'origine, à dresser un récapitulatif des transformations déjà opérées, à fournir une étude documentaire sur les chantiers déjà menés, à déterminer les matériaux et mises en œuvre employées jusqu'alors, à rechercher les couleurs d'origine et, d'une manière générale, à rassembler tous les témoignages sur la situation passée et présente du bâtiment pouvant servir le projet futur. Cette réflexion bénéficiera de l'inventaire du patrimoine architectural déjà réalisé d'une manière globale sur le campus et s'inscrira dans le prolongement de ce guide de recommandations.
- Tous les bâtiments (en orange sur la carte annexée) et ensembles architecturaux et paysagers signalés (dont le périmètre est repéré aussi en orange sur une deuxième carte associée à la première) possèdent une qualité particulière. Ou bien cette qualité n'a pas été aussi marquée dès l'origine que celle des bâtiments et ensembles jugés aujourd'hui remarquables, ou bien ces bâtiments et ensembles signalés ont été transformés ou défigurés au fil du temps ; si bien qu'ils ne représentent plus aujourd'hui des éléments remarquables du patrimoine architectural, urbain et paysager des campus. Considérant néanmoins leur fort potentiel au sein d'un projet global de mise en valeur, il est demandé aux équipes de créateurs devant intervenir sur ceux-ci, de prendre en compte leur signification et leur forme première dans leur propre projet.
- Dans le cadre des projets de PPP, il est possible et souhaitable de prévoir aux cahiers des charges au même titre que le souci porté sur le patrimoine immobilier, l'enrichissement du parc des œuvres d'art réalisées au titre du 1% artistique. Ce 1% pouvant recouvrir des interventions du type création de mobilier, mise en place de bassins et de fontaines, signalétique, intervention sur le paysage, sur la lumière, dispositifs acoustiques, etc... De cette manière, le campus confortera son rôle patrimonial en apportant à ses usagers la jouissance d'œuvres échappant à la stricte logique fonctionnelle du programme initial, en développant un véritable confort, tant visuel, qu'intellectuel. La gestion de ces œuvres comme un ensemble cohérent dont certaines sont déjà en place depuis plus de quarante ans, confortera en outre l'image d'un campus soucieux à la fois de son patrimoine et de la création contemporaine, et pourra susciter l'organisation de visites, conférences et autres événements en liaison avec l'architecture et le paysage.
- La mise aux normes (isolation, réduction de la consommation énergétique) des bâtiments dits remarquables ne pourra certainement jamais atteindre le niveau requis pour les bâtiments courants. Il est donc vivement conseillé d'appliquer la stratégie déjà utilisée sur le campus de Grenoble Saint-Martin d'Hères-Gières, à savoir viser un objectif global, en acceptant que certains bâtiments soient moins performants. On recherchera donc un quotient moyen pour l'ensemble des édifices du campus et non la performance de chaque bâtiment pris séparément.

## 18 BÂTIMENTS ET ENSEMBLES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES

- Les travaux préliminaires d'inventaire ont permis dans chacun des sites étudiés de distinguer des bâtiments ainsi que des ensembles urbains, architecturaux et paysagers. Ceux-ci ont été sélectionnés dans un premier temps en fonction des critères suivants : emplacement sur le campus, usage, nature du programme, personnalité du maître d'œuvre, écart entre état d'origine et état de conservation actuel, nature des éventuelles transformations déjà opérées, capacité à supporter des transformations à l'avenir (voir les fiches intégrées au livret précédent intitulé *Inventaire du patrimoine architectural et paysager*).
- Dans ce premier inventaire, à l'aide de ces critères, les bâtiments et les ensembles ont été classés en trois catégories : remarquables, de qualité, courants ou banals.
- Dans la phase de réflexion dont ce guide est la synthèse, le jugement sur l'architecture des édifices et sur les paysages a pu être apprécié ensuite avec le recul d'une analyse fondée sur l'étude de huit autres campus répartis sur le territoire national, aménagés à la même époque par d'autres architectes, urbanistes, voire paysagistes. Ont été alors distinguées les caractéristiques lyonnaises (les points forts énoncés précédemment) au regard des exemples comparables et des concordances entre solutions de transformations adoptées ailleurs et dans le temps pour les mêmes types de programmes ou de situations.
- Le choix des édifices ainsi que des ensembles architecturaux et paysagers remarquables a ensuite été fixé. Ce sont d'abord eux qui devront faire patrimoine sur le campus dans les quelques années à venir. Le souci a été de sélectionner les exemples les moins contestables, notamment pour les non spécialistes, sachant que ces bâtiments et ces paysages seront aussi les outils pour la mise en valeur d'éléments moins repérables qui possèdent un réel caractère, sans avoir acquis aujourd'hui une très forte identité.
- Pour les bâtiments remarquables, plutôt que de proposer dès maintenant l'évolution des documents d'urbanisme et plus encore des protections au titre des monuments historiques, procédures qui nécessitent une reconnaissance préalable, nous suggérons qu'ils puissent d'abord faire l'objet d'un examen du groupe d'experts rassemblé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (du Ministère de la culture et communication) afin d'examiner la possibilité qu'ils soient labellisés « Patrimoine du XXe siècle ». Il s'agira d'un pas non négligeable vers la reconnaissance et d'un prolongement de la réflexion engagée. Cette mesure, qui n'est pas une mesure de protection réglementaire, pourra permettre d'intégrer la mise en valeur de ces bâtiments dans des actions locales et régionales, au sein d'un réseau déjà constitué pour échanger expériences et compétences.
- Pour les ensembles paysagers où la végétation le permet, nous recommandons qu'ils soient aujourd'hui considérés au titre du PLU dans les catégories qui permettent leur préservation, en tous cas d'en demander dans les prochaines années le respect dans les travaux à venir selon le périmètre et le descriptif que nous avons donné, avant qu'ils puissent être assimilés dans un vrai dispositif réglementaire.

# LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL





## LES ENSEMBLES URBAINS ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS



# 1 - INSA : BÂTIMENT LOUIS NEEL ET AMPHITHÉÂTRE CAPELLE - JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE

(voir Fiche 07 de l'inventaire)

## DESCRIPTION



Le bâtiment Louis Neel est le bâtiment d'enseignement théorique du collège propédeutique de l'INSA, et fait partie du premier ensemble construit sur le site en 1957-58. Les délais d'exécution extrêmement courts ont nécessité l'emploi de procédés de fabrication et standardisation faisant suite à une rationalisation du chantier très poussée. Les Ateliers et Forges de Vénissieux, constructeurs, ont fourni les éléments de structure et de remplissage. Les panneaux sont en tôle d'acier nervurée sur le parement intérieur et maintenus par la nervuration même. La fixation au gros œuvre est assurée par serrage en partie haute et latéralement par pattes à scellement. L'étanchéité est assurée par le système de fixation. L'isolation est obtenue par de la laine minérale encollée sur le parement intérieur. Le long de l'avenue Albert Einstein, le bâtiment se présente comme une barre de deux niveaux, abritant au rez-de-chaussée la direction scientifique, l'administration et la bibliothèque, le tout

étant distribué par une galerie extérieure au nord. L'étage comprend une salle de conférences de 180 places, ainsi qu'un ensemble de salles de cours et de démonstration. L'extrémité ouest se termine par un amphithéâtre d'une capacité de 800 places, construit un peu plus tard. Différents travaux de réhabilitation ont été réalisés récemment comme la restructuration de l'espace intérieur de la bibliothèque en bureaux, salles de réunion et d'enseignements, la modernisation de certaines salles de cours à l'étage, l'équipement de la salle de conférences. Le grand amphithéâtre n'a été que très peu altéré à l'intérieur. En retour d'équerre, au rez-de-chaussée du bâtiment Louis Neel, se trouvent quatre ailes de travaux pratiques (une par département). Cette partie de la construction, conçue à la manière de bâtiments provisoires, témoigne d'une encore plus grande simplicité et légèreté.

# 1 - INSA : BÂTIMENT LOUIS NEEL ET AMPHITHÉÂTRE CAPELLE - JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE

## RECOMMANDATIONS



- Les réhabilitations déjà effectuées (mise à part le cloisonnement de la bibliothèque) l'ont été sans porter atteinte à l'esprit d'origine. Il convient d'aller dans ce sens.
- Les coloris employés pour les mises en peinture qui se sont succédées jusqu'à aujourd'hui semblent très éloignés de ceux d'origine quand on les confronte en comparant les photographies des années 1960. Ce changement n'est pas anodin. Il conviendrait d'être vigilant sur ce point pour renouer avec la sensibilité de l'architecte concepteur.

## 1 - INSA : BÂTIMENT LOUIS NEEL ET AMPHITHÉÂTRE CAPELLE

## PHOTOGRAPHIES



## 2 - INSA : AMPHITHÉÂTRES GASTON BERGER, LESPINASSE ET MARC SEGUIN

JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE (voir Fiche 08 de l'inventaire)

### DESCRIPTION



Construits au début des années 1960, les trois grands amphithéâtres de l'INSA doivent beaucoup aux constructions contemporaines certainement admirées par leur architecte Jacques Perrin-Fayolle, comme le pavillon de la France à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1958 ou le palais du CNIT à La Défense. Construits en béton, couverts avec des formes gauches paraboloidales, inspirés des travaux des ingénieurs Bernard Lafaille et René Sarger, ces trois amphithéâtres font partie des éléments particuliers voulus par le concepteur selon ses propres termes « pour ménager de loin en loin des accidents plastiques », comme la bibliothèque des sciences, les bâtiments des accélérateurs de particules ou le restaurant de l'INSA avant la modification de son enveloppe. Les grandes ailes inclinées des bâtiments apportent ainsi les mouvements

insolites de leurs formes monocoques par rapport à la rectitude des façades des laboratoires avoisinants, traitées en murs rideaux à trames systématiques. On peut voir aussi certainement quelque hommage à l'œuvre du Corbusier, quand on observe les baies qui éclairent les circulations verticales (citations du couvent de la Tourette). Bref, il est vraisemblable que ces bâtiments soient parmi les plus chers aux yeux de leur architecte et les plus dessinés. L'intérieur est revêtu de panneaux de bois probablement pour régler l'acoustique. Dans les trois bâtiments malheureusement le système d'éclairage de la grande salle a aujourd'hui disparu.

## 2 - INSA : AMPHITHÉÂTRES GASTON BERGER, LESPINASSE ET MARC SEGUIN

JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE

### RECOMMANDATIONS



- Ces bâtiments appartiennent au courant architectural dit « brutaliste », et il convient surtout de laisser le béton apparent, notamment à l'extérieur au regard des essais de peinture que l'on peut observer.
- A l'intérieur, en cas de mises en couleur, il est important de se référer aux solutions adoptées à l'origine pour les reproduire.
- Un nouveau système d'éclairage artificiel, à l'imitation de celui d'origine, pourrait facilement requalifier les espaces intérieurs des auditoriums dont le confort apparaît malgré tout minimum.

## 2 - INSA : AMPHITHÉÂTRES GASTON BERGER, LESPINASSE ET MARC SEGUIN

### PHOTOGRAPHIES



### 3 - INSA : BÂTIMENT JACQUARD - JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE

(voir Fiche 13 de l'inventaire)

#### DESCRIPTION



Il s'agit du regroupement de deux bâtiments liés l'un à l'autre par une galerie de circulation centrale : un bâtiment de recherche pourvu d'une façade en mur-rideau CIMT Jean Prouvé donnant au nord sur le jardin intérieur et le mail piéton de l'INSA ; et au sud, à l'arrière de la voie de desserte automobile, un bâtiment singulier sur le campus de la Doua érigé pour abriter l'équipement nécessaire à l'enseignement et à la recherche du département Génie Mécanique. Le premier immeuble a pour intérêt de reprendre le parti général voulu par l'architecte de doter l'INSA d'équipements d'enseignement et de recherche reconnaissables à leur architecture tramée, avec leurs éléments répétitifs, des matériaux de façades différenciés de l'ossature, préfabriqués et rapportés par devant masquant toutes les souplesses possibles de distributions intérieures. Le deuxième - la halle des machines - est directement issu

de l'architecture de l'industrie, ce qui rappelle efficacement les liens souhaités par l'institut avec le monde de l'entreprise. Le dessin de ce bâtiment quoique parfaitement adapté par sa monumentalité à la transformation des techniques et à la variation des besoins est très soigné. Ce grand vaisseau, qui s'apparente aux grandes salles de turbines des barrages français contemporains, est comme le navire amiral de l'INSA qui possède ici un équipement peu comparable. Une photographie de son équipement datant de 1964 nous montre qu'il n'a pratiquement pas changé depuis cette époque

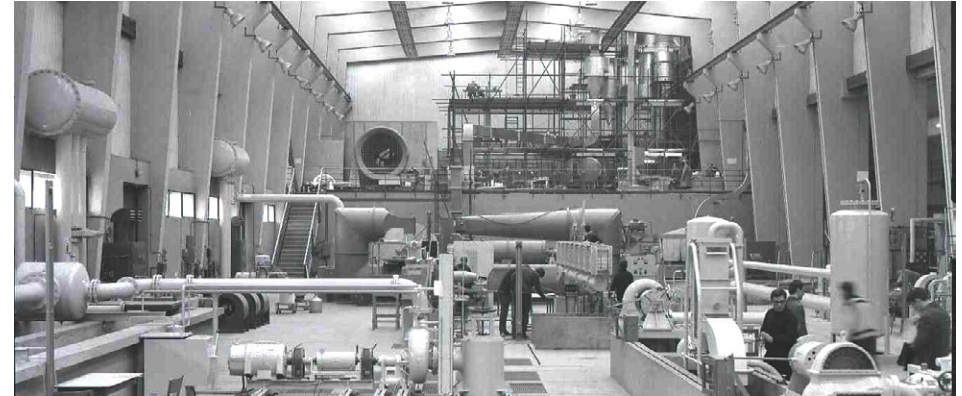


### 3 - INSA : BÂTIMENT JACQUARD - JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE

#### RECOMMANDATIONS



Aujourd'hui



En 1964

- Les façades rideaux du bâtiment fournies par la CIMT et mises aux point par Jean Prouvé, devront être traitées avec le plus grand soin et d'une manière identique aux autres façades du même type sur le campus de l'INSA. Les modalités de leur transformation éventuelles ne pourront être envisagées qu'à la suite d'une étude globale retraçant l'histoire de leur mise en œuvre, comportant une enquête sérieuse sur leur performance énergétique aujourd'hui et en envisageant les possibilités d'évolution admissibles sans dénaturer l'identité architecturale recherchée par les concepteurs à l'origine de la création de l'INSA de Lyon. Un bilan des travaux de réhabilitation déjà engagés sur les bâtiments Carnot et Ferrié sera le bienvenu. Le démontage de panneaux ne pourra être envisagé qu'à la condition de garder en place des témoignages des dispositifs originaux.
- La transformation éventuelle de la halle des machines devra être envisagée après une étude fine de son histoire et de sa capacité à accepter le programme envisagé. Il faudra trouver des solutions pour la préservation de son outillage, quand il en vaut la peine, et en préservant son caractère monumental ainsi que son système d'éclairage zénithal. Système dont l'impact dans la perception esthétique du bâtiment est primordial.

### 3 - INSA : BÂTIMENT JACQUARD

#### PHOTOGRAPHIES



## 4 - INSA : BÂTIMENT JULES VERNE - JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE

(voir Fiche 16 de l'inventaire)

### DESCRIPTION



Le bâtiment Jules Verne fait partie des constructions de l'INSA où l'architecte Jacques Perrin-Fayolle a fait appel à la Compagnie Industrielle de Matériel de Transport (CIMT-Jean Prouvé) pour concevoir les façades rideaux. Après avoir travaillé avec les ateliers et forges de Vénissieux spécialisés dans l'usinage de l'acier, puis la S.C.A.N. dans les résidences pour étudiants, réalisées avec une structure béton et un mur-rideau en aluminium, l'architecte se tourne vers un autre procédé breveté de mur rideau « à grille ». L'objectif est de parvenir à une réalisation « moderne, d'une technicité indiscutable, et un aspect plastique de classe, tout en restant dans le cadre de crédits normaux ». La qualité de la solution apportée selon les valeurs de l'architecte est de ne jamais dissocier le problème technique des impératifs économiques, d'arriver à la formule la plus simple qui demande un esprit critique avisé, une sévérité envers soi-même, une certaine modestie. Le premier problème à résoudre est la coupure thermique des armatures qui est naturellement liée à l'isolation de la surface majeure représentée par les allèges et les ouvrants. Avec l'utilisation des panneaux mis au point au lycée de Bagnols-sur-Cèze et perfectionnés pour l'INSA de Lyon, qui sont ici de 1,75m de largeur, Jean Prouvé avec la CIMT est parvenu à supprimer les traverses qui venaient auparavant garnir la grille ; elle est composée essentiellement de montants verticaux, les raccordements horizontaux étant as-

surés par des joints au néoprène en forme de H. Ceux-ci sont de deux formes. Le premier type est simplement filé suivant un profil tel que lors de la mise en place entre deux éléments, ses quatre lèvres collent parfaitement aux bords des ouvrages et assurent une bonne étanchéité. Le second joint possède une double barre transversale et une clé de renforcement réalisé par un petit profil en alliage léger. La double barre transversale du H ménage un vide entre les deux volumes à réunir de façon étanche. Ce vide est utilisé pour le logement d'ergots portés par une petite pièce support. Cette pièce est adaptée au profil d'inertie de montant par une seule vis invisible. Les ergots qu'elle comporte n'ont pour but de porter chaque volume séparément, d'éviter l'empilage, donc de rendre chaque élément facilement déposable en cas de nécessité. Bref ce procédé évite l'emploi de tout mastic, non pas que les mastics employés à l'époque soient de mauvaise qualité, mais parce qu'ils exigent un applicateur habile et consciencieux à moins de mécomptes graves. Hormis ses façades rideaux, l'intérêt du bâtiment, parallélépipède rectangle qui s'élève sur quatre niveaux pourvu d'une structure en béton avec poteaux porteurs modulés à 3,50m, légèrement en retrait des nez de plancher, est dans le traitement de son hall d'accès, notamment de ses menuiseries métalliques et leur système de remplissage par panneaux alternativement pleins ou transparents, selon un rythme à la Mondrian.

## 4 - INSA : BÂTIMENT JULES VERNE - JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE

### RECOMMANDATIONS



- Les façades rideaux du bâtiment fournies par la CIMT et mises aux point par Jean Prouvé, devront être traitées avec le plus grand soin et d'une manière identique aux autres façades du même type sur le campus de l'INSA. Les modalités de leur transformation éventuelles ne pourront être envisagées qu'à la suite d'une étude globale retraçant l'histoire de leur mise en œuvre, comportant une enquête sérieuse sur leur performance énergétique aujourd'hui et en envisageant les possibilités d'évolution admissibles sans dénaturer l'identité architecturale recherchée par les concepteurs à l'origine de la création de l'INSA de Lyon. Un bilan des travaux de réhabilitation déjà engagés sur les bâtiments Carnot et Ferrié sera le bienvenu. Le démontage de panneaux ne pourra être envisagé qu'à la condition de garder en place des témoignages des dispositifs originaux.
- Tout réaménagement du hall d'entrée, conçu comme un point fort de l'architecture du bâtiment Jules Verne devra être envisagé dans le respect de ce qui existe. Les sols, les revêtements muraux, les portes d'entrées, poignées, châssis, et panneaux pleins, devront être remplacés, ou refaits partiellement, à l'identique, uniquement en cas de nécessité.
- Dans le hall d'entrée, les éléments de mobilier de services ( casiers, distributeurs, ...) qui gênent aujourd'hui la lecture de l'espace devront être ôtés.

## 4 - INSA : BÂTIMENT JULES VERNE

### PHOTOGRAPHIES



## 5 - INSA : BÂTIMENT LOUIS PASTEUR - JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE

(voir Fiche 15 de l'inventaire)

### DESCRIPTION



Ce bâtiment de la section biochimie de l'INSA, terminé en 1962, étendu depuis quelques années au nord, est à l'origine un bâtiment parallépipède rectangle de 70 mètres de long sur 15 de large. Il s'élève sur quatre niveaux au-dessus d'un sous-sol (un cinquième niveau a été placé postérieurement sur la moitié de la surface du toit-terrasse), et comporte dès son inauguration des aménagements très complets avec laboratoires, bureaux, bibliothèque, salle de travaux pratiques. Les distributions verticales sont positionnées à chaque extrémité. Son infrastructure est en béton avec des poteaux porteurs modulés à 3,50m et légèrement en retrait des nez de plancher. La grille des murs rideaux des façades est composée d'un profil en alliage d'aluminium filé à grande âme et forte inertie et elle est modulée à 1,75m entre axe des montants. L'alignement vertical des éléments composant un montant complet couvrant les quatre niveaux est assuré, en talon du profil, par les platines verticales des pattes d'attache sur les nez de plancher qui s'encastrent jusqu'à l'intérieur du profil. De l'intérieur du bâtiment les éléments successifs de

remplissage de la grille ont été montés de bas en haut. On a commencé par poser le premier élément qui est un petit panneau d'allège, l'allège complète en comportant deux, puis est venu le second panneau avec l'interposition d'un joint H simple, ensuite est venu le vitrage fixe, puis le châssis coulissant complet avec son dormant sur deux pièces supports et interposition d'un joint H à clé (voir description de ces joints dans la notice concernant le bâtiment Jules Verne). Ensuite a été posé le vitrage fixe coiffant le châssis coulissant avec interposition d'un joint H simple, avant que ne vienne la pose du premier panneau d'allège de l'étage suivant avec interpositions d'un joint H à clé et de deux pièces supports. Les accès au bâtiment se font par deux escaliers extérieurs placés sur les retours d'angle en maçonnerie au sud et au nord sur le côté est. Ces escaliers sont sans contremarche et ils sont encadrés de rampes bardées d'aluminium. La main courante et l'ossature de la rampe sont laquées en noir.

## 5 - INSA : BÂTIMENT LOUIS PASTEUR - JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE

### RECOMMANDATIONS



- Les façades rideaux du bâtiment fournies par la CIMT et mises aux point par Jean Prouvé, devront être traitées avec le plus grand soin et d'une manière identique aux autres façades du même type sur le campus de l'INSA. Les modalités de leur transformation éventuelles ne pourront être envisagées qu'à la suite d'une étude globale retraçant l'histoire de leur mise en œuvre, comportant une enquête sérieuse sur leur performance énergétique aujourd'hui et en envisageant les possibilités d'évolution admissibles sans dénaturer l'identité architecturale recherchée par les concepteurs à l'origine de la création de l'INSA de Lyon. Un bilan des travaux de réhabilitation déjà engagés sur les bâtiments Carnot et Ferrié sera le bienvenu. Le démontage de panneaux ne pourra être envisagé qu'à la condition de garder en place des témoignages des dispositifs originaux.
- Les escaliers d'accès extérieurs devront être remis en état, à l'identique.

## 5 - INSA : BÂTIMENT LOUIS PASTEUR

### PHOTOGRAPHIES





## 6 - INSA : BÂTIMENT GUSTAVE FERRIÉ - JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE

(voir Fiche 11 de l'inventaire)

### DESCRIPTION



Le bâtiment Gustave Ferrié est du même type que les bâtiments Louis Pasteur ou Jules Verne. Sa structure est en béton avec une trame de 3,50m et la grille de ses façades rideaux est remplie de panneaux CIMT-Jean Prouvé. Des modifications récentes sont à signaler, comme l'ouverture du niveau bas auparavant occupé par des ateliers pour y réaliser bureaux et salles diverses et l'installation d'un escalier extérieur métallique sur le pignon nord. Autre modification, antérieure : une construction basse en béton a été accolée au sud du bâtiment relié par un portique à l'amphithéâtre Berger. La réhabilitation récente de salles de cours dans ce bâtiment, exécutée avec soin, démontre qu'il est possible de garder l'apparence des panneaux CIMT-Jean Prouvé et leurs caractéristiques techniques dans de bonnes conditions de confort. La qualité de la lumière, du dessin de la façade rideau et de ses proportions peuvent être parfaitement reconnue ici de l'intérieur.

### RECOMMANDATIONS



- Les façades rideaux du bâtiment fournies par la CIMT et mises aux point par Jean Prouvé, devront être traitées avec le plus grand soin et d'une manière identique aux autres façades du même type sur le campus de l'INSA. Les modalités de leur transformation éventuelles ne pourront être envisagées qu'à la suite d'une étude globale retraçant l'histoire de leur mise en œuvre, comportant une enquête sérieuse sur leur performance énergétique aujourd'hui et en envisageant les possibilités d'évolution admissibles sans dénaturer l'identité architecturale recherchée par les concepteurs à l'origine de la création de l'INSA de Lyon. Un bilan des travaux de réhabilitation déjà engagés sur les bâtiments Camot et Ferrié sera le bienvenu. Le démontage de panneaux ne pourra être envisagé qu'à la condition de garder en place des témoignages des dispositifs originaux.
- Le démontage de panneaux ne pourra être envisagé qu'à la condition de garder en place des témoignages des dispositifs originaux.

## 6 - INSA : BÂTIMENT GUSTAVE FERRIÉ

### PHOTOGRAPHIES



## 7 - INSA : FAÇADE NORD DU BÂTIMENT CARNOT - JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE

(voir Fiche 09 de l'inventaire)

### DESCRIPTION



Le bâtiment Sadi Carnot a été conçu comme le bâtiment Jules Verne situé en face de l'autre côté du mail central de l'INSA et ses façades sont des façades rideaux composées à partir de panneaux CIMT-Jean Prouvé. Il a fait récemment l'objet d'une réhabilitation qui a nécessité un soin particulier pour améliorer la protection solaire côté sud. L'ajout de pare-soleils a respecté la composition d'origine et donne à l'édifice une apparence contemporaine. Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit terrasse dans le respect de l'esthétique industrielle qui a présidé à la création du bâtiment. Côté nord la grille de panneaux CIMT n'a pas été touchée.

### RECOMMANDATIONS



- Les façades rideaux du bâtiment fournies par la CIMT et mises aux point par Jean Prouvé, devront être traitées avec le plus grand soin et d'une manière identique aux autres façades du même type sur le campus de l'INSA. Les modalités de leur transformation éventuelles ne pourront être envisagées qu'à la suite d'une étude globale retraçant l'histoire de leur mise en œuvre, comportant une enquête sérieuse sur leur performance énergétique aujourd'hui et en envisageant les possibilités d'évolution admissibles sans dénaturer l'identité architecturale recherchée par les concepteurs à l'origine de la création de l'INSA de Lyon. Un bilan des travaux de réhabilitation déjà engagés sur les bâtiments Carnot et Ferrié sera le bienvenu. Le démontage de panneaux ne pourra être envisagé qu'à la condition de garder en place des témoignages des dispositifs originaux.
- Le démontage de panneaux ne pourra être envisagé qu'à la condition de garder en place des témoignages des dispositifs originaux.

## 8 - INSA : FAÇADE NORD ET EST DU BÂTIMENT BLAISE PASCAL - JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE

(voir Fiche 14 de l'inventaire)

### DESCRIPTION



Les façades du bâtiment Blaise Pascal donnant sur la nouvelle gare de tramway ont récemment été réhabilitées. Les panneaux CIMT-Jean Prouvé ont disparu et ont été remplacés par un système d'une esthétique très quelconque pour les années 2000, date de leur conception. Les façades originales subsistent au nord et à l'est et l'on peut faire aisément la différence. C'est pourquoi il nous paraît inopportun de continuer les transformations des façades rideaux initiales sans une étude sérieuse des performances de l'existant et des possibilités de substitution.

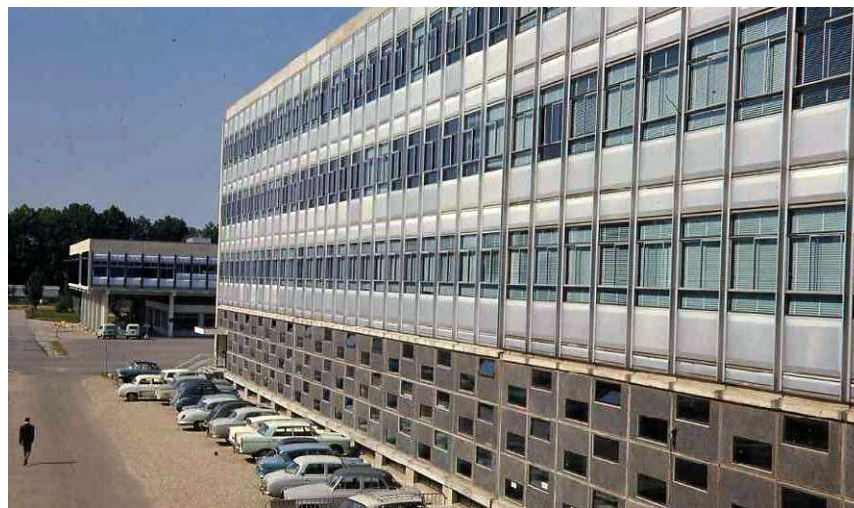
### RECOMMANDATIONS



- Les façades rideaux du bâtiment fournies par la CIMT et mises aux point par Jean Prouvé, devront être traitées avec le plus grand soin et d'une manière identique aux autres façades du même type sur le campus de l'INSA. Les modalités de leur transformation éventuelles ne pourront être envisagées qu'à la suite d'une étude globale retraçant l'histoire de leur mise en œuvre, comportant une enquête sérieuse sur leur performance énergétique aujourd'hui et en envisageant les possibilités d'évolution admissibles sans dénaturer l'identité architecturale recherchée par les concepteurs à l'origine de la création de l'INSA de Lyon. Un bilan des travaux de réhabilitation déjà engagés sur les bâtiments Carnot et Ferrié sera le bienvenu. Le démontage de panneaux ne pourra être envisagé qu'à la condition de garder en place des témoignages des dispositifs originaux.
- Le démontage de panneaux ne pourra être envisagé qu'à la condition de garder en place des témoignages des dispositifs originaux.

## 8 - INSA : FAÇADE NORD ET EST DU BÂTIMENT BLAISE PASCAL

## PHOTOGRAPHIES



## 9 - DEUX PETITS LOCAUX DE STOCKAGE - JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE

(voir Fiche 29 de l'inventaire)

### DESCRIPTION



Ces deux petits édicules, très étonnants, ont été sur-dessinés par l'architecte qui, d'une manière humoristique, en a fait deux mastabas modernes posés sur un bassin circulaire comme sur un lac sacré. En symétrie, à l'avant de l'amphithéâtre Lespinasse, ils accueillent le visiteur qui ne manque pas de s'interroger sur leur présence et leur fonction. Cette dernière est banale par rapport à ce qu'on pourrait imaginer, puisque ces deux pseudo-tombeaux égyptiens de science-fiction servent tout simplement au stockage des produits chimiques...

### RECOMMANDATIONS



- Prévoir un entretien régulier du bassin.
- Retrouver l'aspect initial des façades et des portes d'accès souillées par les mousses et les essais de couleurs.

## 9 - DEUX PETITS LOCAUX DE STOCKAGE

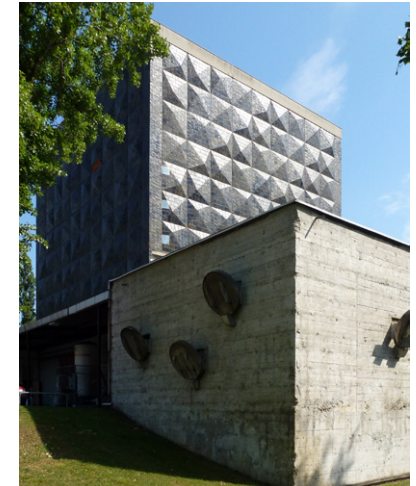
### PHOTOGRAPHIES



# 10 - FACULTÉ DES SCIENCES : BÂTIMENT DE PHYSIQUE NUCLÉAIRE EMILE HAEFELY

JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE (voir Fiche 20 de l'inventaire)

## DESCRIPTION



Ce bâtiment est le premier réalisé de l'ensemble de la faculté des Sciences sur le site de la Doua. Il est situé à l'écart du carrefour central constitué aujourd'hui par le square Evariste Gallois. Il fait partie des éléments singuliers comme la bibliothèque et les amphithéâtres souhaités par l'architecte dans son avant-projet ; dont les traitements en volume et en revêtement devaient être différents « pour apporter de loin en loin des accidents plastiques particuliers ». Son esthétique a été particulièrement soignée, notamment en raison de la nécessité de concevoir un bâtiment monumental, équipé d'un accélérateur de particules vertical, pourvu d'un hall d'expériences dans sa partie inférieure. C'est pourquoi le choix d'un grand volume cubique central a été opéré, accompagné en périphérie d'une ceinture de bureaux, le tout isolé des autres bâtiments du département et reliés à ceux-ci par une galerie à couvert, permettant notamment

d'y faire circuler un petit appareillage. L'aspect de cet équipement est renforcé par le revêtement céramique de couleur noire hérissé en pointes de diamant qui accroît le symbole de la présence en ce lieu d'une force puissante qui peut s'avérer destructrice.

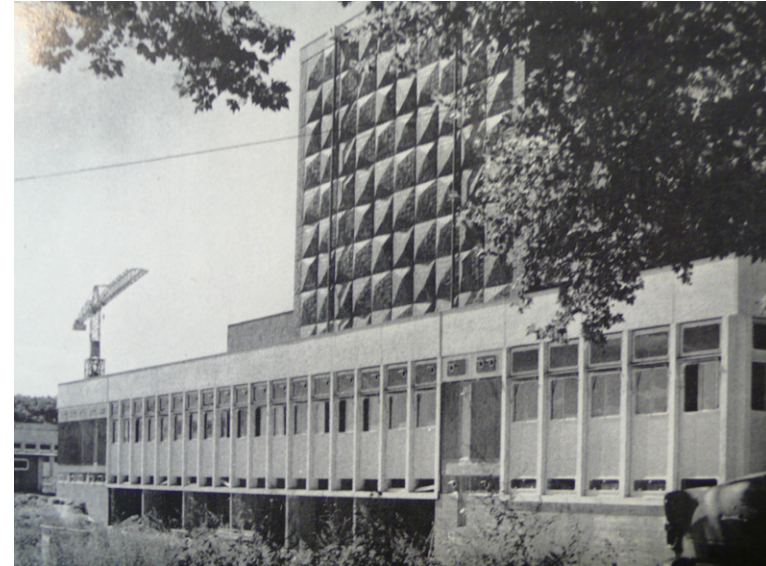
En apparence, ce bâtiment, contrairement à l'immeuble accueillant la machine Van der Graaf auquel il est relié par la galerie extérieure, n'a pas beaucoup été modifié. Outre le traitement de son volume principal qui en fait un signal, il a des dispositions intéressantes, des panneaux de façade Jean Prouvé d'une génération postérieure à ceux employés à l'INSA, et une œuvre d'art qu'il conviendrait de mettre en valeur.



# 10 - FACULTÉ DES SCIENCES : BÂTIMENT DE PHYSIQUE NUCLÉAIRE EMILE HAEFELY

JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE

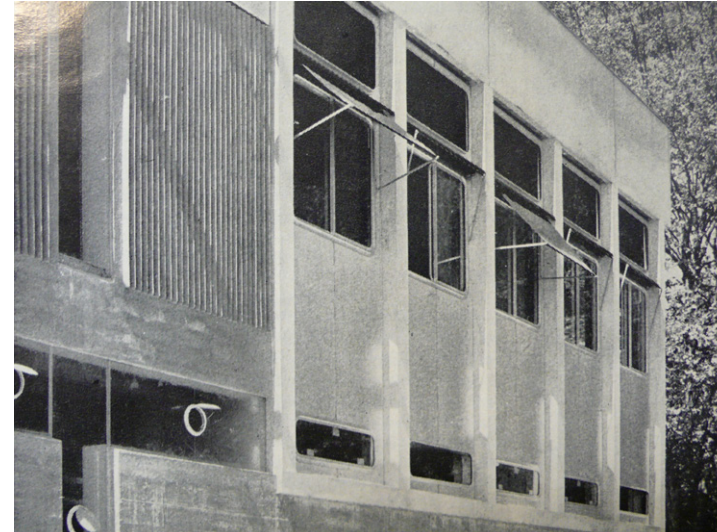
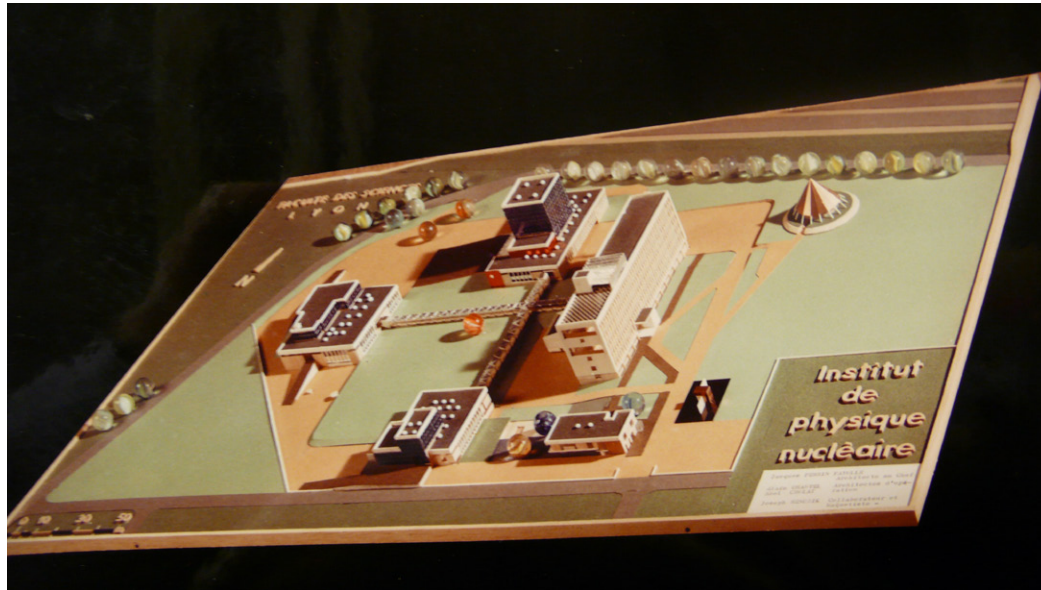
## RECOMMANDATIONS



- Réviser en totalité et réparer là où cela est nécessaire, à l'identique, le revêtement céramique du volume cubique central qui présente des lacunes à certains endroits.
- Restaurer l'œuvre d'art en façade côté est et sud (quatre disques de béton). Restituer le revêtement céramique sur lequel elle se détachait et qui formait fond, aujourd'hui disparu.
- Adopter une stratégie de préservation des panneaux CIMT-Prouvé encore en place.
- Dégager la façade nord des implantations parasites situées sous l'auvent; déplacer le stationnement automobile de la rampe d'accès à l'accélérateur de particules.

# 10 - FACULTÉ DES SCIENCES : BÂTIMENT DE PHYSIQUE NUCLÉAIRE EMILE HAEFELY

## PHOTOGRAPHIES



# 11 - FACULTÉ DES SCIENCES : FAÇADE NORD DU BÂTIMENT CHARLES DARWIN

JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE (voir Fiche 25 de l'inventaire)

## DESCRIPTION



Dans son projet, l'architecte Jacques Perrin-Fayolle a voulu dissocier dans leur apparence et leur caractère l'INSA, premier occupant du lieu, de la faculté des sciences. Pour lui, chacun de ces organismes devait être différencié dans la conception de sa structure et plus particulièrement dans la modénature de sa façade. Par opposition à l'INSA, créé en 1957, la faculté des sciences, « d'institution plus ancienne et dispensant un enseignement plus permanent devait être conçu d'une manière plus monolithique, avec des matériaux en apparence moins modulés, et moins systématisés ». « Les constructions de la faculté des sciences présenteront un aspect architectural plus délié et plus massif, grâce au jeu important des pleins et des creux, l'ossature en dur étant apparente, les remplissages étant en fond de grille, et réalisés par des éléments préfabriqués à revêtements de pierres pelliculaires ». « La modulation des façades de la faculté sera réalisée par la différence des saillies variables des poteaux et des abouts de planchers en façades dans le sens vertical et dans le sens horizontal de façon à créer des variations harmoniques selon les angles de vues ou le jeu des ombres ». Jacques Perrin-Fayolle insistait d'autre part sur le fait

qu'une campagne générale des 1% réservés pour la décoration permettrait de traiter des éléments à la faveur de la composition générale prévue dans le sens de l'intégration des arts plastiques à l'architecture et aux espaces libres : « elle essaiera de s'insérer comme une présence et un objet de discussions permanent au sein de la vie étudiante ». Répondant parfaitement à ce programme, le bâtiment Charles Darwin est une longue barre de trois niveaux du côté de l'avenue Claude Bernard, dont le rez-de-chaussée, occupé par des salles de classe et une suite d'amphithéâtres, a reçu un traitement particulier, grâce à l'apport du plasticien Denis Morog, rare spécialiste de la gravure et de la sculpture en bas relief des surfaces de béton. Présente à de nombreux endroits, notamment dans tous les halls d'entrée, son intervention est particulièrement visible et judicieuse avec le « mur de l'Evolution » : cette grande composition faussement naïve est totalement inscrite dans l'art du temps, avec pour ambition de représenter le cheminement vers une ornementation contemporaine.

# 11 - FACULTÉ DES SCIENCES : FAÇADE NORD DU BÂTIMENT CHARLES DARWIN

JACQUES PERRIN-FAYOLLE, ARCHITECTE

## RECOMMANDATIONS



- Les interventions de Denis Morog, notamment dans le bâtiment Charles Darwin, doivent être enfin reconnues. Pour ce faire, on fera disparaître les ajouts mobiliers gênant la perception des œuvres réalisées sur les parois de béton des halls d'accueil en rez-de-chaussée sur l'avenue Claude Bernard
- Les plantations récentes sur l'avenue Claude Bernard devant le « mur de l'Evolution », qui viendront inutilement le masquer à terme, devront disparaître.

## 11 - FACULTÉ DES SCIENCES : FAÇADE NORD DU BÂTIMENT CHARLES DARWIN

## PHOTOGRAPHIES



## E1 - AVENUE CLAUDE BERNARD (voir Fiche E06 de l'inventaire)

### DESCRIPTION



Cet axe de circulation piétonne épouse la nouvelle voie du tramway. La sobriété de ce nouvel aménagement non pollué par le stationnement ou la circulation automobile constitue un élément clef de sa réussite. Le paradoxe d'un tapis vert central emprunté par le tramway et de deux contre allées minérales réservées aux piétons, justes jalonnées de quelques plantations de pins, est rapidement oublié et le sentiment d'harmonie entre le bâti des années 1960 et ce nouvel aménagement gagne rapidement le promeneur comme le visiteur.

### RECOMMANDATIONS



- Pour qu'on puisse correctement l'observer dans la totalité de son développement, le « mur de l'Evolution » du bâtiment Charles Darwin, œuvre du plasticien Denis Morog, qui anime avantageusement l'avenue Claude Bernard du côté sud, doit être totalement dégagé de la végétation installée récemment devant.
- Le caractère de cet ensemble doit beaucoup à l'homogénéité apportée par les deux alignements de bâtiments qui le bordent, aux modénatures quasi-identiques. En cas de réhabilitation, il est impératif que ces deux alignements soient traités de la même manière et pour bien faire, dans le même temps.

# E1 - AVENUE CLAUDE BERNARD

## PHOTOGRAPHIES



## E2 - JARDIN DES SCIENCES DE LA TERRE (voir Fiche E05 de l'inventaire)

### DESCRIPTION



Cet espace est un peu à l'écart ; d'une part à cause de sa situation excentrée si l'on considère l'ensemble du campus, d'autre part parce que le thème même de recherche qui a entraîné sa création a impliqué l'installation d'une réserve clôturée destinée à l'étude de biotopes humides. Cet espace fait suite à deux grands parterres de pelouses plantés d'essences variées, toutes étiquetées : paulownias, peupliers divers, pins, etc. qui constituent une promenade à travers le monde, pour peu que l'on s'intéresse à leur pays d'origine et à la botanique. La présence d'une serre chapelle au milieu d'une pelouse de l'entrée rappelle la fragilité de cette composition, que l'on retrouve partout à la Doua, et qui repose sur une alternance de pleins et de vides, d'espaces bâtis et de pelouses justes ponctuées d'alignements ou de bosquets d'arbres. Toute introduction d'éléments massifs, bâti ou végétal, viendrait ici perturber la lecture et pourrait laisser croire que le campus ne se résume qu'à une juxtaposition de bâtis monstrueux. La réserve, quant à elle, fermée au public, s'étend au sud de trois immeubles parallèles séparés par des cours parking parfois heureusement plantées : platanes en lignes dont la couleur répond à celle du bâti, saule pleureur, Magnolia grandiflora. Aujourd'hui très peu gérée, elle offre un aspect peu amène bien que très probablement d'une biodiversité remarquable.

### RECOMMANDATIONS



- L'espace réservé offre un aspect repoussant. Le simple entretien des banquettes périphériques permettrait de retrouver une lecture de cet espace « naturel ».
- L'aménagement d'une véritable promenade en périphérie en lieu et place du chemin étroit permettrait de faire mieux connaître ces sciences de la nature, et ce qu'elles comportent comme enseignement, non seulement en terme scientifiques, mais aussi paysagers.
- Une plantation plus composée autour de la serre chapelle permettrait de mieux l'associer à l'espace libre.



## E2 - JARDIN DES SCIENCES DE LA TERRE

### PHOTOGRAPHIES



## E3 - SQUARE EVARISTE GALLOIS (voir Fiche E04 de l'inventaire)

### DESCRIPTION



Cet ensemble, conçu par l'architecte comme le point de rencontre essentiel de la faculté des Sciences, s'étend au nord et à l'ouest de la bibliothèque universitaire et constitue un vaste espace géré en pelouse, bordé ou ponctué sur trois de ses côtés par des bâtiments. Séparé du mail central de l'INSA par la principale voie de communication transversale nord sud, plantée de sorbiers, il s'inscrit néanmoins dans une continuité visuelle avec la grande promenade dont il constitue l'extrémité occidentale. Des bosquets d'essences variées (pins, peupliers, catalpas) ou des plantations d'arbres isolés ponctuent l'espace et créent une animation scénique et des effets de surprise que renforce le relief que l'on devine en s'approchant du centre. Les cheminements ont épousé les trajectoires les plus directes de telle sorte que n'apparaissent pas de cheminements sauvages. Aussi, cet ensemble apparaît-il comme une entité homogène, attirant l'œil mais également jouant un rôle de place desservant les édifices ou les secteurs alentours.

### RECOMMANDATIONS



- Cet espace pourrait être amélioré afin d'être plus accueillant notamment dans sa partie centrale. Les dégradations du mobilier et les poubelles dispersées donnent une impression d'abandon contrastant avec l'aménité des espaces voisins requalifiés.

## E3 - SQUARE EVARISTE GALLOIS

## PHOTOGRAPHIES



## E4 - JARDIN CENTRAL DE L'INSA (voir Fiche E02 de l'inventaire)

### DESCRIPTION



Cette longue promenade traverse le site de l'INSA. L'absence de circulation comme de stationnement automobiles, rend très agréable cet espace planté. Récemment requalifiée et inaugurée en 2010, avec la création de passages platelés, d'une noue médiane, elle s'inscrit en harmonie avec les bâtiments linéaires qu'elle dessert. La plantation de bosquets d'arbres (saules, peupliers) dans l'esprit de la végétation existante conservée contribue à l'inscrire dans une continuité paysagère en harmonie avec le bâti. Vers l'extrémité orientale, la topographie semble moins maîtrisée, la composition moins tenue, les massifs plus rigides, les tracés d'allées moins dessinés ; la promenade se termine sur la semi transparence d'un alignement ancien de platanes qui jalonne la rue des Sports.

### RECOMMANDATIONS



- L'espace récemment réaménagé ne souffre que peu de remarques. Tout au plus, l'harmonie de traitement entre la partie centrale de l'allée et son extrémité orientale serait bienvenue, ou par l'extension de la noue, ou par des plantations plus souples évoquant le cours ondulant d'une rivière sèche.

## E4 - JARDIN CENTRAL DE L'INSA

## PHOTOGRAPHIES



## E5 - SQUARE DES RÉSIDENCES NORD (voir Fiche E07 de l'inventaire)

### DESCRIPTION



Cet ensemble est cadré par trois barres de résidences universitaires, les résidences E, F et I, et se trouve au nord du campus dans le prolongement de la rue de la Physique dont on envisage de faire une coulée verte.

Ce square se compose d'une plantation dense, parfois tramée, de tilleuls, pins, érables et platanes, posés à la fois sur des pelouses et du stabilisé vieillissants. Du fait de la densité arborée, certains endroits sont sombres mais la diversité des essences offre une gamme colorée et un jeu d'ombres portées intéressants qui confèrent à cet ensemble une qualité particulière qui atténue et cache les barres d'immeubles.

### RECOMMANDATIONS



- Dédensifier la strate arborée par endroits afin éclaircir certains espaces, en veillant toutefois à conserver la diversité des essences et des couleurs de feuillages.
- Les pelouses, le mobilier ainsi que le stabilisé, si on décide de les conserver, doivent être remis en état puis entretenus de façon régulière.
- En cas de remplacement du mobilier, veiller à ce que les nouveaux éléments correspondent à l'esprit original du campus.

## E5 - SQUARE DES RÉSIDENCES NORD

## PHOTOGRAPHIES



## E6 - QUARTIER DE L'ÉMETTEUR (voir Fiche E01 de l'inventaire)

### DESCRIPTION



Entre l'avenue Albert Einstein, les terrains de sport et de nouvelles cités universitaires, cet espace réunit les vestiges de l'occupation antérieure au campus : l'ancienne station de radio-télécommunications (qui abrite aujourd'hui le service de la Médecine universitaire), d'anciens ateliers artisanaux à l'arrière (devenus ateliers de maintenance), des pavillons et une villa avec son grand jardin. Irriguée par une rue plantée, le tout évoque l'urbanisation d'une cité-jardin. L'ambiance paisible liée à l'âge des arbres, essentiellement des platanes, à leur taille désuète (taillés initialement en tête de chat), aux bandes enherbées le long de la rue, contraste avec la circulation piétonne du campus. Cet espace hors du temps présente une atmosphère surannée saisissante. L'allée en diagonale est jalonnée de bouquets d'arbres (tilleuls), et traverse un bosquet de cèdres dont les dimensions et l'âge confèrent au lieu un charme réel. Vers le sud, elle se prolonge par un remarquable double alignement de vieux platanes antérieurs à l'aménagement du campus. Cet espace soigné forme un îlot rassurant par son échelle. Les quelques altérations tiennent au stationnement de la résidence envahissant, notamment en hiver, mais vaguement dissimulé par des bouquets de bouleaux et tilleuls; à des banquettes de troènes décaties, à l'hétérogénéité gagnant les clôtures des pavillons, à la présence de clôtures rigides venant perturber la transparence de l'espace.

### RECOMMANDATIONS

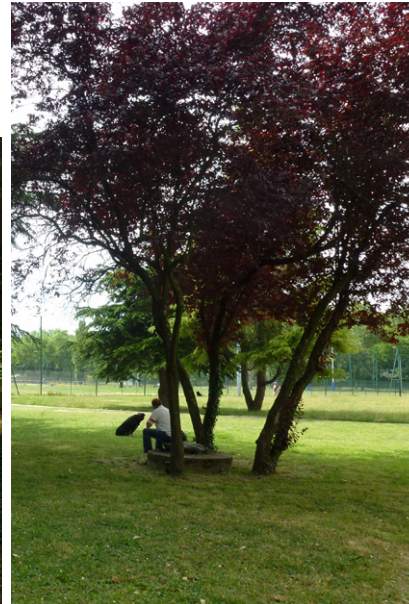


- On pourrait supprimer des banquettes qui aujourd'hui ne jouent plus de rôle structurant et dont le remplacement n'apparaît pas opportun.
- La plantation d'un bouquet d'arbres au début de la rue diagonale permettrait de traiter la transition et la différence d'échelle entre cet espace et le campus.
- La replantation d'arbres en alignement irrégulier de part et d'autre de la rue de l'émetteur est nécessaire pour conserver cette ambiance paisible. Le robinier n'apparaît pas comme une essence opportune en raison des dommages racinaires souvent associés à sa croissance.



## E6 - QUARTIER DE L'ÉMETTEUR

## PHOTOGRAPHIES



## E7 - COUR INSA SUD (voir Fiche E03 de l'inventaire)

### DESCRIPTION



Cet espace forme comme une cour, fermée par trois édifices (Louis Pasteur, Jules Verne et Léonard de Vinci) et comprend en son centre l'amphithéâtre Lespinasse. Elle est remarquable par la sobriété de son aménagement enrichi par le dessin des bâtiments des années 1960 qui la bordent et la ponctuent. Deux compartiments de pelouse flanquent l'allée menant à l'amphithéâtre, lui-même situé sur une pelouse. Deux édicules techniques pour stoker les produits chimiques, entourés de douves en eau, ponctuent joliment chacun de ces compartiments. La sobriété des plantations, arbres au port fastigié (cyprès, peuplier d'Italie) ou pleureur (saule) contribue à la qualité globale de cette cour. Le long des façades, des arbres nains taillés en tête de chat jalonnent la pelouse périphérique. Les altérations du lieu tiennent à la présence d'une serre chapelle qui vient perturber l'équilibre de la composition et au stationnement automobile, particulièrement gênant dans l'axe central.

### RECOMMANDATIONS



- Déplacer la serre chapelle.
- Interdire le stationnement de part et d'autre de l'allée centrale et le reporter de l'autre côté de l'avenue Jean Capelle.
- La vue en retour sur le parking est aujourd'hui sans intérêt. La plantation de bosquets d'arbres pour l'ombrager permettrait en outre de former un fond végétal absent aujourd'hui de la composition

## E7 - COUR INSA SUD

## PHOTOGRAPHIES



## E8 - SQUARE DE LA DOUA (voir Fiche E08 de l'inventaire)

### DESCRIPTION



Situé à l'extrême ouest du campus, ce square géré par la municipalité de Villeurbanne accueille une aire de jeux pour enfants. L'ensemble est dessiné à la manière d'un petit parc paysager avec des allées (de stabilisé) courbes au milieu de pelouses et de bosquets de grands feuillus (tilleuls, érables, platanes...) et conifères. De façon surprenante, les conifères sont regroupés au centre de l'espace, presque en cercle et seuls les platanes leur dispute l'espace de pelouse. Les autres essences d'arbres sont regroupées sur les limites du square, formant une haute haie dense et variée. La pelouse semble ponctuellement fauchée davantage que tondue, lui conférant un aspect plus duveteux de prairie.

### RECOMMANDATIONS



La gestion de ce square est municipale.